

portement. Toutefois, à cet dans la rue à ne rien faire n'est jamais sans conséquences négatives. Bibi Ngale se retrouve à passer la nuit dans une cellule, à la gendarmerie, pour avoir volé le transport le ramenant chez lui.

Les chantiers fiscaux s'imposent

ÉMERGENCE DU CAMEROUN. L'inspecteur principal des impôts Alain Symphorien Ndzana Biloa vient de produire un livre qui engage une réflexion profonde sur la fiscalité camerounaise.

Léon MGBA

Comme plusieurs pays de la zone franc, le Cameroun fera face dans quelques mois, aux contraintes des accords de coopération ou de partenariats liés aux échanges mondiaux. Dans cet environnement, Alain Symphorien Ndzana Biloa, l'auteur du livre intitulé : « La fiscalité, levier pour l'émergence des pays africains de la zone franc : le cas du Cameroun » affirme que la fiscalité aura un rôle fondamentalement à jouer pour impulser les projets d'émergence des pays de la zone franc. Fort de cette conviction, l'auteur a jeté une bouteille dans la mer lors de la présentation de son ouvrage au grand public le 4 février dernier. En embarquant ces convives dans un bateau fiscal, l'auteur a pris des dispositions pour arriver à bon port. En effet, lorsque le professeur Bruno Bekolo Ebe assure la note de lecture de ce livre de 348 pages, il prend soin de présenter l'environnement fiscal international émaillé par des scandales. Il cite en exemple les Etats-Unis qui veulent en découdre avec les paradis fiscaux à la suite des pratiques illicites de certains milliardaires américains qui ont logé des fonds dans des paradis fiscaux pour échapper au fisc amé-

« fourrer (P.21) » et « parentification (P.8) », sont peu usités en langage courant. Quant à « beignariat », que l'auteur emploie à chaque fois qu'il fait référence à l'espace de vente de beignets, est une expression analogue à cafeteria, utilisée essentiellement au Cameroun. A défaut de chapitres, l'auteur nous sert un bloc de texte aéré par des paragraphes et

maternelle non traduite. L'auteur de « Le fils de Hanna Ngale », est un jeune camerounais né le 14 avril 1990 à Ndemé, arrondissement de Nyanon dans la région du Littoral. Paul Vincent NlepeMbama est étudiant à la Faculté des arts, lettres et sciences humaines à l'Université de Yaoundé I, en lettres modernes germaniques.

du directeur général sortant, William Sollo. Le Mirée a été dur dans son discours de passation de service vis-à-vis du directeur général sortant, William Sollo qui il a accusé d'avoir réalisé de mauvaises performances, d'avoir brouillé les relations avec les bailleurs de fonds, ce qui a retardé les projets à financer. Le ministre l'a aussi accusé de mauvaises pratiques financières avec des décaissements inappropriés qui ont fragilisé la situation

matériel avec une prime de 10 millions de CFA francs. C'est donc pour essayer de satisfaire une partie des 65 % de la population encore en manque de l'accès à l'eau potable que les projets comme ceux d'Ayato pour Douala, Sanaga-Yaoundé pour la Capitale Politique, l'adduction d'eau dans une cinquantaine de localités ont été initiés et sont en cours.

Anthony DAKA



ricain et signale que certains de la zone franc connaissent aussi ces travers. Il salut alors l'auteur qui, dans une démarche

scientifique, jette les bases d'une réflexion profonde pour accompagner les pays de la zone franc dans leur politique d'émergence. En introduction de cet ouvrage écrit dans un style simple, Ndzana Biloa informe à la page 32 que « l'avènement d'un Cameroun émergent et démocratique, qui passe entre autre par une fiscalité interne adaptée et en permanence adaptable aux exigences du marché mondial nécessite des préalables qu'il présente en trois chapitres.

« RELOOKER »

En clair, le chapitre préliminaire fait un diagnostic de la politique fiscale et du système d'imposition camerounais avant le début de la mise en œuvre du document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dscg). Il ressort de ce chapitre que le Cameroun souffre d'un problème de gouvernance avec la corruption qui a fait son lit au sein de l'administration fiscale. Au chapitre premier, l'auteur présente l'analyse des mesures fiscales et autres textes en rapport avec la politique ou le système fiscal déjà adopté dans le cadre de mise en œuvre du Dscg. Il en découle que le Cameroun a réalisé des réformes impor-

tantes ce dernières années même si la fiscalité et l'administration fiscale camerounaises sont toujours indexées comme constituant les premiers obstacles cités par les entrepreneurs. Ainsi, dans le vaste chantier qu'est devenu le Cameroun, l'auteur signale à la page 252 qu'il ya des chantiers fiscaux qui nécessitent une mobilisation urgente. Cela fait d'ailleurs l'objet du deuxième chapitre. En guise de conclusion, l'auteur présente ces chantiers fiscaux que le lecteur pourra découvrir.

En somme, le professeur Gérard Pekassa Ndam, préfacer de l'ouvrage déclare : « la plume de l'administrateur de l'impôt nous révèle ici, au-delà de l'analyse des fiscaux actuels, la nécessité de relooker nos mesures fiscales pour les rendre plus attractives ou incitatives pour les investisseurs. » et à l'ancien ministre de l'Economie et des Finances de préciser dans sa postface que l'ouvrage peut constituer une base de réflexion et surtout d'action au service de l'émergence des pays de la zone franc en général et du Cameroun en particulier. Il mérite de ce fait une large diffusion, une attention particulière des décideurs et d'hommes politiques, des bailleurs de fonds, des universitaires et de tous ses lecteurs.